

Le 22 février 2010

Enquête publique sur la modification du POS de Bougival

Note adressée à Monsieur le Commissaire-enquêteur

Toute modification du Plan d'occupation des sols de la commune de Bougival est irrationnelle puisque le Plan d'aménagement de développement durable (PADD) est en cours d'élaboration et n'a pas encore été finalisé.

Or le terrain objet de l'enquête publique est particulièrement sensible car il est situé

- A l'entrée de la ville, zone que le SDRIF recommande de traiter avec grand soin
- Le long de la route départementale D113 qui traverse les agglomérations de Rueil-Malmaison, de Bougival, de Louveciennes et du Port-Marly avec vocation évidente d'être aménagée en boulevard urbain ouvert aux différents modes de circulation. D'ores et déjà une réflexion est engagée dans l'intercommunalité à ce sujet. Il serait raisonnable d'attendre les résultats de cette concertation avant d'engager l'avenir du terrain en question.
- Au pied d'une colline boisée, qui est de plus classée, avec laquelle il serait opportun d'envisager une liaison verte.

Il est choquant de constater qu'il est prévu de faire passer le COS de 0.3 à 1, ce qui signifie davantage de surfaces bâties et moins d'espaces verts, pourtant souhaitables. (et quel magnifique cadeau pour le propriétaire du terrain !)

Ajoutons que le projet d'utilisation de ce terrain pour y installer bâtiment et terrain d'exposition pour des véhicules automobiles est en contradiction avec les efforts de Bougival pour constituer un pôle culturel autour de la Villa Viardot et de la Datcha d'Yvan Tourgueniev en mettant l'accent sur l'attrait que ce site a eu auprès des Impressionnistes.

Le boulevard urbain se transformera-t-il en un alignement d'établissements voués à l'automobile ?

La traversée de Chambourcy donne une idée du désastre urbanistique à craindre.

Pour toutes ces raisons, nous estimons que cette modification du POS doit être repoussée pour être revue dans le cadre du PADD dès que celui-ci aura été adopté.

Pour l'association, le Président.

Pierre Issard

